

TABLE DES MATIÈRES

Les références inscrites en fin des intitulés renvoient aux numéros des paragraphes au sein de l'ouvrage.

Article 1

Le champ d'application

Section 1 – Les personnes assujetties

- § 1 – Le caractère gratuit ou salarié §102
- § 2 – Le critère de l'habitude §105
 - A – L'activité non professionnelle §106
 - B – L'acte isolé §108
 - C – L'indicateur occasionnel §115
 - D – L'opérateur occasionnel §119
- § 3 – Les relations entre professionnels §120
 - A – Le professionnel mandant §121
 - B – La collaboration entre agents immobiliers §125

Section 2 – La distinction par activités

- §1 – La transaction §131
 - A – La notion d'entremise §132
 - B – Les différents objets de la transaction §133
 - 1 – L'immobilier (Article 1^{er}-1^o) §134
 - a) *Le bâti et le non bâti* §135
 - b) *Les actes accessoires* §136
 - c) *La location en simple entremise* §137
 - d) *La location saisonnière* §140
 - e) *Le forfait touristique* §142
 - 2 – Le fonds de commerce (Article 1^{er}-2^o) §146
 - a) *La cession d'un élément distinct du fonds* 147
 - b) *Les parts sociales représentatives d'un fonds de commerce* §150
 - c) *La concurrence des conseils d'entreprises* §153
 - 3 – La cession de cheptel (Article 1^{er}-3^o) §155
 - 4 – Les droits sociaux attribuant un logement (Article 1^{er}-4^o) §156

- a) Les sociétés d'attribution §157*
- b) Les sociétés coopératives de construction §158*
- c) Les sociétés d'habitat participatif §161*
- 5 – Les parts sociales non négociables (Article 1^{er}-5) §164
- §2 – La gestion immobilière (Article 1^{er}-6) §170
 - A – La représentation du bailleur §172
 - 1 – Les actes d'administration §173
 - 2 – Les recettes publiques §176
 - B – L'entremise de location accessoire au mandat de gestion §177
 - C – La location attribution §179
- § 3 – Le marchand de listes (article 1^{er}-7^o) §181
 - A – Une vente de catalogues sans entremise §182
 - B – L'évolution historique §185
 - 1 – L'influence consumériste §186
 - 2 – L'application de la loi Hoguet §190
- §4 – La jouissance d'immeuble à temps partagé (Article 1^{er}-8^o) §195
- §5 – Le syndic de copropriété (Article 1^{er}-9^o) §200

Section 3 – Les activités adjacentes

- § 1 – Les activités exclues par leur nature §206
 - A – La mission générale de conception et de commercialisation §207
 - B – L'entremise du crédit §212
 - C – Le courtage d'assurance à titre accessoire §218
 - D – Les études de marché §222
- §2 – Les autres professions immobilières §225
 - A – La promotion immobilière §226
 - B – Le marchand de biens §229
 - 1 – Le principe de l'exclusion §230
 - 2 – La cession des promesses de vente §233
 - C – Le conseil en gestion de patrimoine §236
 - D – Le courtier en louage d'ouvrage §237
 - E – Le conseil foncier §238
- § 3 – La vente d'espace publicitaire §240
 - A – Les annonces de presse §241
 - B – La vitrine immobilière §243
 - C – La vente d'espace publicitaire sur Internet §244

Section 4 – Les organisations professionnelles

- § 1 – Les syndicats §251
 - A – La défense des intérêts collectifs §253
 - B – La mise en cause de l'organisation professionnelle §257
 - 1 – La condition de la faute §258
 - 2 – La promotion déterminante du comportement éthique §259
 - 3 – L'exclusion tardive §261

- C – Le respect des règles de la concurrence §264
- § 2 – Le garant des fonds détenus §269

*
* *

Article 1-1

La gestion immobilière – La location saisonnière

- § 1 – L'entremise de location accessoire au mandat de gestion §290
- § 2 – La location saisonnière de meublés §295

*
* *

Article 2

Les acteurs économiques non assujettis

Section 1 – Les professions autrement réglementées

- § 1 – Les professions juridiques ou judiciaires §302
 - A – L'huissier de justice §303
 - B – Le notaire §305
 - 1 – La tradition de la négociation §306
 - 2 – Le caractère accessoire et subsidiaire §309
 - 3 – L'interdiction du démarchage §314
 - 4 – L'affichage en vitrine §317
 - 5 – Les débats sur le monopole de l'authenticité §322
 - C – L'avocat §327
- § 2 – Le géomètre-expert §331
 - A – La nature de l'activité §332
 - 1 – La gestion immobilière §333
 - 2 – L'entremise immobilière §335
 - B – Un encadrement réglementaire §337
 - 1 – Un carcan ordinal §338
 - 2 – Un formalisme strict §341
 - 3 – Un caractère accessoire §343
- § 3 – L'architecte §345
 - A – L'entremise §348
 - B – La gestion immobilière et le syndic de copropriété §354
- § 4 – Les agences de voyages dans la jouissance à temps partagé §356
- § 5 – Les organismes de placement immobilier §361
 - A – Les OPC I et les OPPCI §362
 - B – Les SCPI et leurs sociétés de gestion §365
 - C – L'exclusion de la loi du 2 janvier 1970 §366

Section 2 – Les bailleurs sociaux

- § 1 – Le secteur public ou semi-public §371
- § 2 – Les collecteurs du « 1 % construction » §373
- § 3 – Les locations et les locations-attributions HLM §376
 - A – Les organismes concernés §377
 - B – Le domaine du dérogatoire total §379
 - 1 – Le patrimoine des autres HLM §380
 - 2 – Le syndic de copropriété §383
 - 3 – L'intervention dans les immeubles en difficultés §384
 - a) *L'administration des biens immobiliers* §385
 - b) *La prestation de services* §388
 - C – Le domaine du dérogatoire partiel §389

Section 3 – Les liens intuitu personae

- § 1 – Le propriétaire en indivision §393
- § 2 – Le lien familial §395
- § 3 – la protection des incapables §396
- § 4 – Les membres des sociétés d'attribution §397

*
* *

Article 3

La carte professionnelle

Section 1 – La délivrance de la carte professionnelle (Article 3, alinéas 1 et 2)

- § 1 – La configuration du document §424
 - A- Une carte professionnelle unique §425
 - 1 – Le principe de l'unicité §426
 - 2 – L'exception du marchand de listes §435
 - B – La mention de la nature des opérations §436
 - 1 – L'énumération §437
 - 2 – La nouvelle carte de syndic de copropriété « carte S » §438
 - C – Les autres mentions §439
 - D – La durée de validité §445
- § 2 – La demande de la carte professionnelle §450
 - A- La compétence des chambres de commerce et d'industrie (CCI) §451
 - 1 – Avant le 1^{er} juillet 2005 §452
 - 2 – Depuis le 1^{er} juillet 2015 §454
 - 3 – La rémunération des chambres de commerce et d'industrie §457
 - 4 – Le recours contre le refus de carte §459

- B – La qualité du demandeur §461
- C – Les justificatifs à joindre §464
- D – L'inscription au Registre de commerce §470
 - 1 – Une activité commerciale §471
 - 2 – La capacité d'être commerçant §474
 - 3 – L'immatriculation §478
- § 3 – Les étrangers de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'EEE §482
 - A – L'installation en France §483
 - B – La prestation de services en France §488
 - 1 – Le droit européen §490
 - 2 – L'application de la législation nationale §496
- § 4 – Les changements de situation §499
 - A – La communication des informations §500
 - B – La modification des mentions de la carte professionnelle 503
 - 1 – Le déplacement du siège ou du principal établissement §504
 - 2 – Les changements des lieux d'exploitation annexes §507
 - 3 – Les changements dans la personne morale §509
 - 4 – La garantie financière et l'assurance §512
- § 5 – Le renouvellement de la carte professionnelle §514
 - A – Une validité à durée déterminée §516
 - B – Un effet immédiat sans rétroactivité §518
 - C – Le formalisme §521
 - 1 – Les pièces à fournir 522
 - 2 – La compétence professionnelle transitoire au 1^{er} janvier 2006 §525
 - D – Le refus de renouvellement §528
- § 6 – La restitution de la carte expirée ou invalidée §529
- § 7 – L'exercice de l'activité sans carte professionnelle §533
 - A – Les sanctions civiles §534
 - B – Les sanctions pénales §535
 - C – L'incapacité d'exercer §536
 - D – La radiation §537
- § 8 – L'information des tiers §538
 - A – La présentation de la carte §539
 - B – La publicité de la carte professionnelle §542

Section 2 : L'aptitude professionnelle
(Alinéas 3-1^o et 6)

- § 1 – La formation initiale §564

- A – L'aptitude par le diplôme §565
- B – Le diplôme plus l'expérience professionnelle §570
- C – L'expérience professionnelle seule §573
- D – La durée dérogatoire d'un emploi de direction §575
- § 2 – Les conditions de l'expérience professionnelle §577
 - A – Une subordination dans l'activité sollicitée §578
 - 1 – Le lien de subordination §579
 - 2 – La distinction des activités §584
 - B – Le décompte de la durée §587
 - C – La compétence professionnelle transitoire §592
- § 3 – L'aptitude du dirigeant non titulaire de la carte §595
- § 4 – L'aptitude des étrangers de l'U.E. ou l'E.E.E. §599
 - A – Les sources du droit dans L'Union §600
 - B – Les ressortissants concernés §605
 - C – L'aptitude professionnelle §608
 - 1 – Le Bac + 1 en C.E.E. §611
 - 2 – L'alternative de l'expérience professionnelle §613
 - 3 – La francophonie §616

Section 3 : La garantie financière

(Article 3, alinéas 3-2°, 4, 5 et 6)

- § 1 – La nature juridique de l'engagement §634
 - A – La distinction de l'assurance de responsabilité §635
 - B – Les modes de garantie §639
 - 1 – La consignation §640
 - 2 – L'engagement écrit §642
- § 2 – Les garants §644
 - A – Les assureurs et les établissements de crédits agréés §646
 - B – Les sociétés de caution mutuelle §648
 - C – Les institutions financières §652
- § 3 – Les créances garanties §654
 - A – L'unicité de la garantie §656
 - 1 – La distinction par catégorie d'activité §657
 - 2 – La prestation touristique §659
 - B – La généralité des mandats §661
 - C – La généralité des fonds reçus §664
- 1 – Les encaissements §665
 - a) *La généralité des remises* §666
 - b) *Le compte du mandant* §668
 - c) *les réclamations des tiers* §669
 - 2 – Les avances de trésorerie du mandataire §671
 - 3 – La contestation des honoraires indus §673
 - 4 – Les dommages et intérêts §676

- § 4 – Le plafond des fonds détenus §680
 - A – L'engagement de ne pas percevoir de fonds §681
 - B – Le calcul des fonds détenus §683
 - 1 – Le principe d'une représentation intégrale §684
 - 2 – Le calcul de la pointe ou garantie minimale §685
 - 3 – La commission due à l'agent §689
 - 4 – Les chèques non débités en banque §692
 - C – La modification de la garantie §697

- § 5 – Le contrôle de la garantie §699
 - A – L'attestation de garantie §701
 - 1 – La délivrance de l'attestation §702
 - 2 – Le formalisme spécial de la garantie par consignation §703
 - B – Le droit à l'information du garant et du président de la CCI §705
 - 1 – Une prérogative réglementaire §706
 - 2 – Les documents contrôlés §707
 - a) *En transaction* §708
 - b) *En administration de biens ou syndic* §709
 - 3 – Le délai de conservation des documents §710
 - C – L'obligation spéciale de contrôle du garant §711
 - 1 – Le devoir de s'informer §712
 - 2 – La transmission de l'information §716
 - 3 – La présomption de responsabilité §717
 - 4 – La continuation artificielle de l'activité §722
 - 5 – La réparation complémentaire par dommages et intérêts §725

- § 6 – La mise en œuvre de la garantie §727
 - A – La production de la créance §729
 - 1 – Les victimes indemnisables §730
 - 2 – Le préalable de la défaillance §733
 - 3 – Le délai de forclusion §734
 - a) *Le décompte du délai* §735
 - b) *La forclusion* §737
 - B – La désignation d'un administrateur §739
 - C – L'indemnisation §742
 - 1 – Une créance certaine, liquide et exigible §743
 - 2 – La capacité du demandeur à recevoir §745
 - 3 – Le remboursement §746
 - a) *Le versement de l'acompte* §747
 - b) *Le versement du solde* §748
 - 4 – L'insuffisance de la garantie §753
 - D – La procédure collective des paiements du mandataire §756
 - 1 – Le sursis à paiement §757
 - 2 – L'action directe contre le garant §759
 - a) *La solution ancienne de la procédure collective* §760
 - b) *L'obligation légale autonome* §763
 - c) *La juridiction compétente* §767
 - E – Le recours du garant §768

- 1 – Le Code civil §769
- 2 – La législation professionnelle §770

- § 7 – La cessation de garantie §773
 - A – Les causes de l'expiration §774
 - B – La publicité §776
 - 1 – Une mission du garant §777
 - 2 – L'information du président de la CCI §779
 - 3 – L'établissement bancaire du compte séquestre §780
 - 4 – La publicité collective §781
 - 5 – L'information individuelle des mandants §784
 - a) *Les mandants identifiés* §785
 - b) *La substitution de garant* §790
 - c) *Les mandants non identifiés* §792
 - C – Le terme de la garantie §796
 - 1 – La date §797
 - 2 – Le dessaisissement des fonds de « gestion immobilière » §800

Section 4 : La responsabilité civile professionnelle

(Article 3, alinéas 3-3° et 6)

- § 1 – La responsabilité contractuelle à l'égard du mandant §831
 - A – L'exécution du mandat §833
 - 1 – Le caractère salarié §834
 - a) *Une responsabilité accrue* §835
 - b) *L'inexécution* §837
 - c) *La mauvaise exécution* §839
 - 2 – La force de l'obligation §842
 - a) *La réforme de la responsabilité contractuelle* §843
 - b) *Une obligation de moyen* §845
 - 3 – Le partage des responsabilités §870
 - a) *Le concours des responsabilités* §871
 - b) *La faute du mandant* §874
 - c) *Le dol de l'une des parties* §875
 - B – Le conseil et l'assistance §881
 - 1 – Nature de l'obligation §883
 - a) *Le conseil du mandant* §884
 - b) *Le conseil du tiers cocontractant* §888
 - c) *Le double mandat* §890
 - 2 – Une obligation de moyen §891
- § 2 – La rédaction d'acte §910
 - A – L'intérêt commun des parties §912
 - B – Une obligation de résultat §916
 - 1 – L'efficacité de l'acte §917
 - 2 – La détermination du préjudice §924
 - 3 – Le défaut de mandat §927
 - A – Les principales irrégularités §928

- 1 – Le formalisme de l'acte §929
- 2 – La désignation des parties §931
- 3 – L'objet de l'opération §935
- 4 – Les imprudences §945
- B – Les exonérations de la responsabilité §950
 - 1 – L'acte en rédaction partagée §951
 - 2 – La recherche disproportionnée §952
 - 3 – La faute, le dol d'une partie à l'acte §953
- C – La ratification et la prescription de l'action §955

- § 3 – La faute quasi-délictuelle §958
 - A – Le tiers non contractant §959
 - 1 – Le fondement quasi-délictuel §960
 - 2 – La prescription de l'action §970
 - B – Le tiers contractant §971
 - 1 – La qualité de tiers §972
 - a) *Le double mandat* §973
 - b) *Les opérations liées* §975
 - 2 – La qualification de la faute 978
 - a) *Le fait personnel* §979
 - b) *Le devoir de conseil* §983
 - c) *Le dol du mandant* §990
 - 3 – La mise en cause du mandant §992
 - C – Le mandataire prête-nom §995

- § 3 – L'obligation d'assurance §998
 - A – Les garanties §999
 - 1 – Un minimum légal avec franchise et exclusions §1001
 - 2 – L'opposabilité de la franchise aux tiers §1004
 - 3 – Les exclusions §1006
 - a) *La perte sur insuffisance de gages* §1007
 - b) *Le remboursement de la commission indûment perçue* §1008
 - 4 – La tacite reconduction §1009
 - B – L'information du président de la CCI §1010
 - C – L'attestation d'assurance §1012
 - D – La dispense des agences de voyages §1014

- § 4 – La mise en œuvre de l'assurance §1015
 - A – La déclaration de sinistre §1016
 - B – Les clauses de délais de réclamation §1018
 - 1 – La limitation réglementaire antérieure §1020
 - 2 – La nouvelle limite décennale §1023
 - 3 – Les sinistres antérieurs §1025
 - C – Le défaut ou la nullité du mandat §1027
 - D – Le redressement ou la liquidation judiciaire de l'assuré §1032

Section 5 : Les incapacités ou interdictions d'exercer

(Article 3, alinéas 3-4° et 6)

Voir sous les articles 9 à 13

Section 6 – Les établissements, succursales, agences ou bureaux

(Article 3, alinéa 7)

§ 1 – La notion d'installation secondaire §1042

A – Un local décentralisé §1044

B – La personne morale distincte §1048

C – Le cumul de directions §1050

1 – Une direction effective §1051

2 – Une appréciation « in concreto » §1053

D – Les services de gestion décentralisés §1057

§ 2 – Une obligation de déclaration §1062

A – L'aptitude et la moralité du dirigeant §1063

B – Le formalisme §1066

1 – L'auteur de la déclaration §1067

2 – Les mentions §1068

3 – Les justificatifs §1069

C – Le récépissé §1070

§ 3 – Les modifications de l'établissement secondaire §1074

§ 4 – Le défaut de déclaration préalable §1078

*
* *

Article 3-1

La formation continue

§ 1 – Les conditions de la validation §1101

A – Les personnes assujetties §1102

B – Les formations validées §1103

§ 2 – L'échelonnement de la formation §1107

A – Une formation régulière §1108

B – La période transitoire §1112

*
* *

Article 4**L'attestation d'habilitation****L'agent commercial****Section 1 – L'attestation d'habilitation**

- § 1 – Le champ d'application §1202
 - A – Un collaborateur habilité à s'engager §1204
 - B – L'étendue des pouvoirs §1209
 - C – La pluralité de représentations §1211
 - D – Les sanctions §1213
- § 2 – Le formalisme §1214
 - A – Les conditions requises du détenteur §1215
 - 1 – Les incapacités et les interdictions §1216
 - 2 – Le statut du conjoint ou pacsé collaborateur §1217
 - a) *L'alternative fermée de l'article 4* §1218
 - b) *La contradiction au statut légal de conjoint collaborateur* §1222
 - 3 – Les collaborateurs non-salariés et hors statuts §1225
 - 4 – Le portage salarial §1227
 - 5 – L'exclusion de la personnalité morale §1231
 - 6 – L'assurance de la responsabilité civile professionnelle §1233
 - 7 – L'aptitude professionnelle §1237
 - B – L'information des tiers §1239
 - C – La délivrance de l'habilitation §1242
 - 1 – La demande à la CCI §1243
 - 2 – La remise au collaborateur §1245
 - 3 – La compétence territoriale de la CCI §1147
- § 3 – Les modifications de l'habilitation §1250
 - 1 – L'émission d'une nouvelle attestation §1251
 - 2 – La restitution de l'ancienne attestation §1252

Section 2 – L'agent commercial

- § 1 – Le formalisme du contrat §1264
 - A – Un contrat de mandat §1265
 - 1 – Un mandataire libre §1266
 - 2 – Un mandat d'intérêt commun §1269
 - B – La forme écrite §1271
 - 1 – L'opposabilité entre les parties §1272
 - a) *La force de l'écrit* §1273
 - b) *Les clauses réputées non écrites* §1275
 - 2 – L'apparence à l'égard des tiers §1276
 - C – L'immatriculation au registre spécial §1280
- § 2 – Le régime social §1281
 - A – Le négociateur salarié §1283
 - 1 – Le statut V.R.P. §1284

- 2 – La détermination du salaire §1290
- 3 – Le licenciement §1292
- 4 – L'indemnité de clientèle §1294
- B – L'agent commercial, mandataire libre §1295
 - 1 – Un encadrement réglementaire §1296
 - a) *La légalisation du statut §1297*
 - b) *L'identification auprès des greffes des tribunaux de commerce §1299*
 - c) *La limitation des pouvoirs §1301*
 - 2 – Le mandant vendeur professionnel §1302
 - a) *La représentation de son mandant §1303*
 - b) *La représentation de plusieurs mandants §1305*
 - c) *La simple convention d'apporteur d'affaires §1310*
 - 3 – Une indépendance totale §1312
 - a) *L'exigence de l'autonomie §1313*
 - b) *La dépendance liée au formalisme §1318*
 - c) *Les critères de l'indépendance §1319*
 - 4 – La contradiction de la personnalité morale §1322
 - 5 – L'attestation d'habilitation de l'agent commercial §1326
 - 6 – Le lieu de l'activité §1330
- C – La requalification du contrat §1334
 - 1 – La requalification en agent immobilier §1335
 - a) *Des motifs de requalification §1336*
 - b) *Les sanctions civiles et pénales §1343*
 - 2 – La requalification en salarié §1347
 - a) *Le lien de subordination §1348*
 - b) *Les effets de la requalification §1356*
- D – Un contrat à utiliser avec précaution §1358
- § 3 – Les prérogatives du statut légal §1365
 - A – L'équilibre des intérêts §1366
 - 1 – La loyauté de l'exécution §1368
 - 2 – La convention de ducroire §1370
 - 3 – La pluralité de mandants §1373
 - 4 – L'activité accessoire §1374
 - B – Le montant de la rémunération §1376
 - 1 – Un minimum à caractère supplétif §1377
 - a) *Le caractère supplétif §1378*
 - b) *La charge des frais §1380*
- 2 – Les délais de paiement §1383
 - a) *Le fait générateur §1384*
 - b) *Le délai de versement §1390*
 - c) *L'extinction du droit à commission §1392*
- § 3 – Le terme du mandat §1393
 - A – La tacite reconduction §1394
 - B – Le délai de préavis §1396
 - C – L'indemnité de clientèle §1402
 - 1 – La mise en œuvre §1403
 - 2 – La préservation de l'indemnité dans la requalification §1405

- 3 – La perte de l'indemnité §1406
- D – La clause de non-concurrence §1411

*
* *

Article 4-1

La dénonciation des liens capitalistiques ou juridiques

- § 1 – La mention des liens directs §1451
 - A – Le crédit immobilier §1452
 - B – La généralisation à tous les partenaires §1455
 - C – Le formalisme de l'écrit §1457
- § 2 – Les élargissements du Code de déontologie §1460

*
* *

Article 4-2

La gestion locative sociale des travailleurs saisonniers 1480

*
* *

Article 4-3

Le secret professionnel

- A – La protection de la vie privée §1501
- B – La sanction pénale §1503

*
* *

Article 5

Le formalisme de la détention des fonds

- § 1 – Le compte séquestre « Transaction » §1522
 - A – L'exclusivité légale §1523
 - 1 – Le caractère général §1524
 - a) *Un compte exclusif* §1525
 - b) *Une affectation exclusive* §1528
 - c) *L'exclusion de la commission* §1531
 - 2 – L'extra patrimonialité des fonds §1534
 - B – La distinction par le mode de garantie §1536

- 1 – La garantie par un cautionnement §1537
- 2 – La garantie par consignation §1540
 - a) *Le compte à rubriques* §1541
 - b) *Les restrictions aux retraits* §1543
- C – La restitution des fonds §1546
- § 2 – Le registre répertoire §1550
 - A – Les mentions obligatoires §1553
 - B – La désignation du bénéficiaire §1560
 - C – L'encaissement de la commission §1561
 - 1 – Une jurisprudence antérieure rigoureuse §1562
 - 2 – L'évolution vers une exclusion légale §1565
 - D – Les sanctions §1567
- § 3 – Le reçu §1568
 - A – Le carnet des mises en service §1570
 - B – Le carnet des reçus §1573
 - C – Les mentions §1575
 - 1 – Le recto §1576
 - 2 – Les transcriptions du verso §1581
 - D – La nature de la remise §1584
 - E – Les sanctions §1586
- § 4 – Le répertoire fiscal ou répertoire des actes §1588
- § 5 – L'activité de gestion immobilière ou de syndic de copropriété §1590

*
* *

Article 6

Le mandat

Section 1 – Notions générales

- § 1 – La représentation juridique §1707
 - A – Le caractère civil §1708
 - B – L'exclusion des actes matériels §1711
 - C – La révocation du mandat §1714
 - D – Le caractère salarié §1718
- § 2 – Le mandat de transaction §1720
 - A – La force obligatoire du mandat §1721
 - 1 – Un mandat de simple entremise §1722
 - 2 – Le refus de contracter §1726
 - 3 – L'autorisation expresse de s'engager §1728
 - B – Les limites de la mission de §1733
 - C – Le mandat de recherche §1735
 - D – Le double mandatement §1741
 - 1 – Une validité traditionnelle §1742
 - 2 – Une évolution législative contraire §1746

- § 3 – Le mandat de gestion immobilière §1750
 - A – L'étendue des pouvoirs §1751
 - 1 – L'administration courante §1752
 - a) *La notion d'acte de disposition* §1753
 - b) *La signature des baux* §1754
 - c) *Le contentieux judiciaire* §1755
 - 2 – Les fonds des copropriétés §1757
 - 3 – Les fonds des bailleurs §1759
 - a) *La limite des appels de loyers et charges* §1760
 - b) *L'encaissement extérieur à la gestion* §1761
 - 4 – La reddition des comptes §1763
 - B – Les limites de la représentation §1764
 - 1 – La désignation du bailleur dans les actes §1765
 - 2 – La domiciliation chez le mandataire §1768
 - C – L'engagement de « ducroire » §1773
 - 1 – La nature de la garantie §1775
 - 2 – L'application à l'agence immobilière §1776
 - 3 – Les risques de l'engagement §1779
 - a) *Un contrat d'assurance* §1781
 - b) *La fiscalité* §1782
 - c) *L'engagement ducroire et la responsabilité contractuelle* §1785
 - D – L'assurance des loyers impayés §1788
- § 4 – La consultation et la rédaction des actes §1790
 - A – Le monopole des professions juridiques §1791
 - B – La prestation accessoire §1793
 - 1 – Une profession réglementée §1794
 - 2 – La notion de l'accessoire §1796
 - 3 – Les déclarations fiscales §1799

Section 2 – Les nullités et les prohibitions

- § 1 – La théorie de nullité §1811
 - A – Le nouveau cadre légal §1812
 - B – La confirmation interrogatoire §1815
- § 2 – Le défaut et la nullité du mandat §1816
 - A – L'inefficacité entre les parties §1817
 - 1 – Un ordre public de direction §1818
 - 2 – Le mandat nul §1822
 - 3 – Le mandat expiré §1824
 - 4 – La location-gérance du fonds §1825
 - B – Le mandat apparent à l'égard des tiers §1826
 - 1 – L'inexistence §1827
 - 2 – La nullité §1834
 - 3 – Le dépassement de pouvoir §1837
 - 4 – La responsabilité civile délictuelle du mandataire apparent §1841
- § 3 – La prohibition d'acheter §1842
 - A – Le principe de l'interdiction §1843
 - 1 – Le caractère général §1844

- 2 – Les exceptions §1848
- B – Les sanctions §1152
 - 1 – Une nullité relative §1853
 - 2 – Les conséquences pénales §1857
- § 4 – La cession d'une promesse de vente §1860
 - A – La distinction de la cession et de la promesse §1862
 - B – Le caractère onéreux §1864
 - C – Un professionnel de l'immobilier §1867

Section 3 – Le démarchage à domicile

- § 1 – Le champ d'application §1872
 - A – La prestation de services §1873
 - B – Les circonstances du démarchage §1876
 - C – Le consommateur protégé §1880
 - 1 – Les personnes physiques §1881
 - 2 – Le mandant commerçant §1883
 - a) *Une première jurisprudence protectrice §1884*
 - b) *Une évolution moins protectrice §1888*
- § 2 – Un mandat spécial §1891
- § 3 – Un délai suspensif §1896
 - A – L'interdiction de négocier dans la loi du 2 janvier 1970 §1897
 - B – L'interdiction de négocier dans le Code de la consommation §1898
- § 4 – Les sanctions §1902
 - A – La nullité du mandat §1903
 - B – Les conséquences pénales §1905

Section 4 – La substitution et la délégation de mandat

- § 1 – Le mécanisme de la substitution §1921
 - A – La validité de principe §1922
 - B – La délégation par un agent immobilier §1926
 - C – La délégation par un notaire §1933
- § 2 – Les obligations du mandataire initial §1935
 - A – Le sous-mandataire autorisé §1936
 - B – La collaboration à défaut d'autorisation §1938
- § 3 – Les obligations du substitué §1941
 - A – À l'égard du mandant §1942
 - B – À l'égard du mandataire initial §1946
 - C – Les actions directes §1948

*
* *

La forme écrite

(Article 6-I, alinéa 1^{er})

- § 1 – Une condition de validité §2001

- A – Le mandat initial §2003
 - 1 – L'application stricte de l'obligation §2004
 - a) *La notion de l'écrit* §2005
 - b) *L'inefficacité de la convention verbale* §2009
 - c) *La prise de mandat par correspondance* §2013
 - 2 – Un préalable à toute négociation §2017
 - a) *La notion de négociation* §2020
 - b) *Les exemples d'annulation* §2024
 - B – Le renouvellement du mandat §2028
 - C – La capacité du mandant §2030
 - 1 – La représentation légale des copropriétés et des sociétés §2031
 - 2 – Les indivisions §2032
 - 3 – Les époux §2036
 - D – Les clauses abusives §2039
- § 2 – Le bon de visite §2040
- A – La nature juridique de la visite en transaction §2042
 - B – L'efficacité à l'égard du mandant §2046
 - 1 – Le défaut de mandat §2047
 - 2 – Le complément d'un mandat régulier §2052
 - a) *une fonction probatoire* §2053
 - b) *les engagements distincts du mandat* §2057
 - C – Le tiers signataire §2058
 - 1 – La réclamation d'honoraires §2059
 - 2 – La demande de dommages et intérêts §2061

*
* *

Le formalisme du mandat

(Article 6-I, alinéas 2 à 5 et 7)

Section 1 – Un formalisme précontractuel et contractuel

- § 1 – Les publicités professionnelles §2103
 - A – L'affichage dans les locaux §2104
 - 1 – Les mentions obligatoires §2105
 - 2 – la réception de fonds §2106
 - 3 – La non-réception de fonds §2107
 - B – Les documents commerciaux §2109
 - 1 – Les mentions légales §2110
 - 2 – La facturation des prestations §2113
- § 2 – L'information précontractuelle générale §2114
 - A – L'énumération des informations §2115
 - 1 – Le mandat signé à l'agence §2116
 - 2 – Le mandat recueilli hors établissement §2117
 - B – Les sanctions §2120

- § 3 – Les mentions communes à la transaction et la gestion §2123
 - A – Les informations générales §2124
 - 1 – L'identification des personnes et des biens §2125
 - 2 – L'objet du mandat §2126
 - 3 – Les exigences légales ou réglementaires spéciales §2129
 - 4 – Le montant des honoraires §2130
 - 5 – La détention des fonds §2132
 - B – Les mentions spéciales à la transaction §2138
 - 1 – Les conditions de l'exécution §2139
 - 2 – Les moyens mis en œuvre §2240
 - 3 – Le pouvoir d'engager §2141
 - C – Les mentions spéciales à la gestion §2144
 - D – La formalité du double §2146
 - E – La dispense d'enregistrement §2150
 - F – Le numéro d'ordre §2151
 - 1 – La preuve de la date §2152
 - 2 – La sanction civile §2154
 - 3 – Les sanctions pénales §2160

- § 4 – Le syndic de copropriété (copropriété, société, association) §2162
 - A – La dispense de mandat §2163
 - B – Le numéro d'ordre §2165

- § 5 – Le registre des mandats §2169
 - A – L'unicité du registre §2170
 - B – L'inscription chronologique §2172
 - C – Les mentions transcrites §2174
 - D – La transcription du numéro d'ordre sur les mandats §2177

*
* *

Les clauses d'exclusivité, pénales et de paiement automatique d'une commission
(Article 6-I, alinéas 6 et 9)

- § 1 – La distinction des clauses §2201
 - A – Le mandat non exclusif §2202
 - B – Le mandat exclusif §2206
 - 1 – L'économie de la clause §2207
 - 2 – Un mandataire unique §2212
 - 3 – La pérennité des obligations du mandataire §2214
 - 4 – Les engagements du mandant §2216
 - C – La clause pénale indemnitaire §2919
 - 1 – La légalité de la clause §2220
 - 2 – Le non-respect du contrat §2221
 - 3 – Une évaluation conventionnelle et forfaitaire §2224
 - D – La clause de paiement automatique de la commission §2227

- § 2 – Le formalisme spécial §2229
 - A – La pluralité de mandants indivis §2230
 - B – La mention des actions spéciales §2231
 - C – La formalité du double §2235
 - D – La remise d'un exemplaire au mandant §2238
 - E – Le caractère apparent §2241
 - 1 – Les mentions spéciales §2241
 - 2 – Une mise en évidence §2243
 - F – La durée limitée §2246
 - G – La dérogation à la durée limitée §2251

*
* *

Le droit à rémunération en transaction (Article 6-I, alinéas 8 et 10)

Section I – La réalisation de l'opération

- § 1 – L'acte écrit unique §2301
 - A – L'unicité du document §2302
 - B – La réitération de la commission §2306
 - 1 – La conformité aux stipulations du mandat §2307
 - a) *La conformité des sommes* §2308
 - b) *La conformité de débiteurs* §2310
 - c) *La renonciation à l'irrégularité* §2313
 - 2 – Les modalités du partage §2314
- § 2 – L'avis d'exécution §2321
- § 3 – Les droits de préemption §2325
 - A – La préférence conventionnelle §2327
 - 1 – La substitution d'acquéreur §2328
 - 2 – L'exécution du pacte de préférence §2330
 - B – La collectivité publique §2332
 - 1 – L'exécution de l'obligation §2333
 - 2 – La régularité de la notification §2335
 - 3 – La modification du prix §2337
 - C – Le fermier et les SAFER §2341
 - 1 – La jurisprudence ancienne §2342
 - 2 – L'évolution vers la substitution dans les obligations §2344
 - D – L'indivisaire acquéreur §2346
 - E – Le locataire en congé pour vente §2348
 - F – La première vente en copropriété §2353

Section II – Un mandat régulier

- § 1 – Le caractère impératif du mandat §2372
 - A – Une disposition d'ordre public §2373

- B – L'exclusion du quasi-contrat §2375
 - 1 – L'enrichissement sans cause §2376
 - 2 – La gestion d'affaires §2378
- C – Le bon de commission §2380
- § 2 – Le cumul des mandats §2385
 - A – La collaboration entre agents immobiliers §2386
 - C – La pluralité de mandataires non exclusifs §2391
 - 1 – La liberté du mandant §2392
 - 2 – La loyauté du mandant §2394
 - 3 – La concurrence déloyale §2397
- §3 – La désignation du débiteur §2400
 - A – La commission à la charge de l'acquéreur §2401
 - 1 – Les conditions de validité §2402
 - a) *Un mandat conforme à l'acte définitif* §2403
 - b) *Une stipulation à la charge d'un tiers* §2408
 - 2 – La rémunération anticipée par un mandant professionnel §2412
 - B – Le partage légal §2416
- § 4 – Une intervention effective §2420
 - A – La définition de la mission §2421
 - B – L'exécution parfaite §2423
 - C – L'exécution partielle §2430
 - 1 – La négociation directe entre les parties §2431
 - 2 – La réalisation par un autre professionnel §2435
 - D – L'intervention sans intérêt pour les parties §2436
- § 5 – La détermination des honoraires §2437
 - A – Le principe de la liberté contractuelle §2438
 - 1 – La liberté des prix §2439
 - 2 – L'exclusion des rémunérations accessoires §2442
 - 3 – Le rétro commissionnement en diagnostic immobilier §2443
 - 4 – Le mandant professionnel §2445
 - 5 – La concordance des prix affichés §2450
- B – Le calcul de la commission §2454
 - 1 – La rémunération proportionnelle §2455
 - 2 – L'honoraire à forfait §2457
- C – Les clauses pénales §2460
- D – La créance de commission §2463
 - 1 – Le caractère chirographaire §2464
 - 2 – La prescription §2465
- § 6 – La renonciation aux irrégularités §2466
 - A – L'obligation naturelle à défaut de mandat §2467
 - B – La renonciation postérieure §2475
 - 1 – La réalisation définitive de l'opération §2476
 - 2 – Un droit réservé au mandant §2480
 - 3 – La reconnaissance d'honoraires §2481

Section 3 – La perception de la commission

- § 1 – La réalisation effective de l'affaire §2601
 - A – La notion de la réalisation §2602
 - 1 – La vente parfaite par acte sous seing privé §2603
 - 2 – La levée des conditions §2605
 - 3 – La réitération par acte authentique §2608
 - B – La nullité des clauses contraires §2611
- § 2 – La levée des conditions §2615
 - A – La condition suspensive §2617
 - 1 – La commission sous condition §2618
 - 2 – La faculté de rétractation §2620
 - 3 – Le formalisme suspensif §2623
 - 4 – La condition suspensive du prêt §2624
 - a) *Le défaut de réalisation* §2625
 - b) *La condition réputée réalisée* §2632
 - c) *La réclamation de dommages et intérêts* §2639
 - B – La clause de dédit §2645
 - 1 – La notion de dédit §2646
 - 2 – La suspension de la commission §2649
 - C – La clause pénale §2654
 - D – L'annulation de la vente §2660
 - 1 – La nullité sanction §2661
 - 2 – La résolution amiable §2665
 - 3 – La caducité de l'opération §2668
 - 4 – La clause résolutoire §2670
 - 5 – La clause pénale de commission §2673
- § 3 – La contestation de la commission §2677
 - A – L'inexécution par le mandant §2678
 - 1 – Le manque au devoir d'information §2679
 - 2 – Le refus de s'engager §2681
 - a) *La liberté des pourparlers* §2682
 - b) *La force obligatoire du mandat* §2685
 - c) *L'inexécution fautive* §2689
 - 3 – Le refus de réitérer §2693
 - B – La fraude des parties §2697
 - 1 – L'honoraire stipulé à charge du mandant §2698
 - a) *Le droit à rémunération* §2699
 - b) *La justification de l'entremise* §2703
 - 2 – L'honoraire stipulé à charge de l'acquéreur §2707
 - 3 – La fraude de l'acquéreur non mandant §2710
 - C – La réduction légale ou judiciaire §2713
 - 1 – La modification de la rémunération forfaitaire §2714
 - 2 – Le défaut d'intervention déterminante §2715
 - 3 – L'exécution fautive (article 1999 C. civil) §2717

*
* *

Le marchand de listes

Article 6-I, dernier alinéa et article 6-II

- § 1 – La convention écrite d'inscription sur une liste §2753
 - A – L'exclusivité §2754
 - B – Les mentions spéciales §2757
 - C – L'enregistrement de la convention §2760
- § 2 – La convention écrite de fourniture des listes §2761
 - A – Les mentions obligatoires §2762
 - B – La rémunération conditionnée à l'exécution §2764
 - C – Le registre spécial §2768
- § 3 – Le non-cumul des deux activités §2770
- § 4 – La pénalisation des irrégularités §2772

*
* *

Article 6-1

Les annonces publicitaires

Arrêté du 10 janvier 2017

- § 1 – Une application large §2905
 - A – Les différents types de support §2907
 - 1 – Les journaux §2908
 - 2 – L'affichage en vitrine §2909
 - B – L'identification de l'annonceur §2910
 - 1 – La qualification d'annonceur §2911
 - 2 – La qualité de mandataire §2914
 - 3 – L'identification SIREN §2917
 - 4 – L'identification de l'agent commercial §2920
 - C – Le positionnement de l'affichage §2921
 - 1 – La vitrine de l'établissement §2922
 - 2 – L'affichage hors établissement §2923
 - 3 – L'affichage sur le site Internet §2926
- § 2 – Les mentions spéciales par natures d'opérations §2928
 - A – La vente §2929
 - 1 – L'affichage du prix de vente §2930
 - 2 – La mention des honoraires §2934
 - a) *Les honoraires par tranches de prix* §2935
 - b) *Les honoraires en pourcentage de prix* §2936
 - c) *La mention du partage* §2942
 - d) *L'exclusion du « Net vendeur »* §2943
 - e) *L'exclusion du « Frais d'agence inclus »* §2945
 - 3 – La modification de l'imputation des honoraires §2947

- 4 – L'offre de prêt §2950
- B – La location ou la sous-location non saisonnière §2954
- § 3 – La terminologie des descriptions §2957
- § 4 – La sanction de l'annonce irrégulière §2970
 - A – La publicité mensongère §2972
 - 1 – L'altération du prix §2973
 - 2 – Les procédés trompeurs §2975
 - 3 – La concurrence déloyale §2980
 - B – L'Autorité de régulation professionnelle §2982
 - C – Les sanctions pénales §2983

*
* *

Article 6-2

La publicité de l'agent commercial §3000

*
* *

Article 7

La durée du mandat

Section 1 – Une limite légale

- § 1 – La détermination du terme §3023
 - A – La durée déterminée §3024
 - B – La tacite reconduction §3028
 - 1 – La période initiale déterminée §3029
 - 2 – La tacite reconduction à durée indéterminée §3031
 - 3 – La tacite reconduction limitée §3034
- § 2 – Le décès d'une partie §3037
- § 3 – La procédure collective du mandant §3041
- § 4 – La sanction de l'annulation §3042

Section 2 – La révocation du mandat

- § 1 – La liberté de révoquer §3046
 - A – L'opposabilité de la révocation §3047
 - 1 – À l'égard du mandataire §3048
 - 2 – À l'égard des tiers §3052
 - B – Les dommages et intérêts §3053
 - 1 – L'indemnité contractuelle de résiliation §3054
 - 2 – La réparation du préjudice que §3055
- § 2 – La résiliation « Loi Chatel » §3057
 - A – La mention expresse en caractères apparents §3058

- B – La publicité de la tacite reconduction §3060
- § 3 – Les clauses d'irrévocabilité §3064
 - A – La résiliation du mandat simple §3065
 - B – La révocation spéciale de la clause d'exclusivité §3069
 - 1 – La mention expresse en caractères apparents §3070
 - 2 – La résiliation trimestrielle §3072

*
* *

Article 8

La location saisonnière par agence de voyages

- A – Une activité principale assujettie au Code du tourisme §3101
- B – L'application dérogatoire de la loi du 2 janvier 1970 §3105

*
* *

Article 8-1

La prestation occasionnelle des ressortissants européens

- A – La transposition d'une directive européenne §3120
- B – La liberté de la prestation occasionnelle §3122
- C – La déclaration préalable d'activité §3124
 - 1 – La compétence du président de la chambre de commerce §3125
 - 2 – Les pièces justificatives §3126
 - 3 – Le changement de situation §3127
 - 4 – L'usage de l'une des langues officielles §3128

*
* *

Article 8-2

La lutte contre le blanchiment de capitaux

- § 1 – Le champ d'application §3154
 - A – Une matière correctionnelle §3155
 - 1 – La caractérisation de plusieurs délits §3156
 - 2 – L'élément intentionnel §3160
 - 3 – Les sanctions §3162
 - B – La limitation des paiements en espèces §3165
 - 1 – le plafonnement §3166
 - 2 – Les exceptions §3168
 - 3 – Les sanctions §3169

- C – Les activités de l'agent immobilier §3170
 - 1 – La transaction §3173
 - 2 – La location §3176
 - 3 – Le syndic de copropriété §3177
 - 4 – Les activités exclues §3178
 - 5 – Les associés et actionnaires §3181
- D – Le registre des bénéficiaires effectifs des sociétés §3184
 - 1 – La notion de bénéficiaire effectif §3185
 - 2 – L'accès aux informations §3190
- § 2 – La mise en œuvre de la lutte §3195
 - A – l'obligation de vigilance §3196
 - 1 – Les dispositifs d'identification et d'évaluation des risques §3197
 - 2 – L'identification des personnes §3200
 - 3 – La précaution dans la relation d'affaires §3203
 - a) *Les informations préalables* §3204
 - b) *Les situations de vigilance accrue* §3206
 - c) *Les personnes politiquement exposées* §3207
 - 4 – La formation des collaborateurs §3210
 - 5 – La conservation des documents §3212
 - B – La déclaration de soupçon §3214
 - 1 – Le soupçon pénal ou de terrorisme §3215
 - 2 – Le soupçon de fraude fiscale §3216
 - 3 – La suspension de l'opération §3235
 - C – Les prérogatives administratives §3238
 - 1 – L'intervention de Tracfin §3239
 - a) *Le droit d'opposition* §3241
 - b) *Le droit de communication* §3242
 - c) *Le gel des avoirs* §3243
 - 2 – la protection du déclarant §3244
 - a) *Le secret* §3245
 - b) *La responsabilité civile* §3247
 - c) *La responsabilité pénale* §3248
 - d) *La confidentialité de la déclaration* §3250
 - 3 – Les contrôles §3252
 - 4 – Les autres sanctions §3256

*
* *

Article 8-3

La communication des informations à la DGCCRF §3270

*
* *

Articles 9 à 13

Les interdictions d'exercice

- § 1 – Les causes d'interdiction §3281
 - A – La condamnation pour crime §3282
 - B – Certains délits §3283
 - 1 – Le quantum de la peine §3284
 - 2 – La longue énumération §3285
 - 3 – La condamnation à l'étranger §3288
 - C – L'officier public ou ministériel destitué §3291
 - D – Les interdictions et radiations énumérées à l'article 10 §3292
- § 2 – La prescription générale décennale §3296
- § 3 – Les conséquences de l'interdiction §3297
 - A – La cessation de l'activité §3298
 - B – L'interposition de personne §3301
 - C – La sanction pénale §3303

*
* *

Articles 13-1 et 13-2

Le Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières (CNTGI)

- § 1 – La fonction du CNTGI §3403
 - A – Une autorité publique indépendante §3404
 - B – Les moyens financiers de l'indépendance §3408
 - C – Les missions spécifiques §3410
- § 2 – La composition §3416
 - A – Une formation collégiale §3417
 - B – La présidence du collège §3422
- § 3 – La formation restreinte disciplinaire §3424
 - A – La composition en formation restreinte §3425
 - B – La composition du bureau §3426

*
* *

Articles 13-4 à 13-4-1

La discipline et la déontologie

- § 1 – Le Code de déontologie §3501
 - A – La philosophie générale §3502

B – L'énumération des obligations

- Article 1^{er} : Le champ d'application §3505
- Article 2 : L'éthique professionnelle §3506
- Article 3 : L'obligation de respecter les lois et des règlements §3509
- Article 4 : La compétence §3511
- Article 5 : l'organisation et la gestion de l'entreprise §3513
- Article 6 : La transparence §3515
- Article 7 : La confidentialité §3517
- Article 8 : La défense des intérêts en présence §3518
- Article 9 : Le conflit d'intérêts §3519
- Article 10 : La confraternité §3522
- Article 11 : Le règlement des litiges §3524
- Article 12 : La discipline §3525

§ 2 – La nature des sanctions disciplinaires §3526

*
* *

Articles 13-5 à 13-10

La procédure disciplinaire

- § 1 – La saisine du président du CNTGI §3601
- § 2 – L'enquête §3610
 - A – Le caractère préalable §3611
 - B – Le respect du contradictoire §3615
 - C – Le rapport d'enquête et la saisine de la formation restreinte §3617
 - D – La suspension provisoire §3618
 - 1 – Le prononcé de la mesure §3619
 - 2 – Le recours §3621
- § 3 – L'audience §3623
- § 4 – La publicité de la sanction §3627
 - A – L'information des autorités §3628
 - B – Le répertoire des personnes sanctionnées §3629

*
* *

Articles 14 à 18

Les sanctions pénales et administratives

Section 1 – Les infractions de droit commun

- § 1 – La loyauté des contractants §3701
 - A – l'abus de confiance §3702
 - 1 – Les fonds détenus §3703

- 2 – Le séquestre judiciaire des fonds §3708
- 3 – Le blanc-seing des titres de paiements §3711
- 4 – La majoration des peines §3714
- B – Le faux et l'usage de faux §3717
 - 1 – La modification des actes §3719
 - 2 – La modification des registres §3721
 - 3 – La preuve de l'altération §3722
- C – L'escroquerie §3724
- D – Le secret professionnel §3727
- E – L'usage abusif de titre §3729
- F – L'entente sur les prix §3734
- G – Le proxénétisme §3735
- H – La lutte contre l'immigration illégale §3736
- § 2 – Les actions publicitaires §3737
 - A – La publicité mensongère §3738
 - B – La publicité illégale §3741
- § 3 – La protection des tiers §3744
 - A – Le démarchage à domicile §3745
 - B – La discrimination §3747
 - C – Les fichiers informatisés §3757
 - D – La législation des loyers §3762
- § 4 – Les dissimulations des revenus §3764
 - A – La fraude fiscale §3765
 - B – Le blanchiment d'argent §3767

Section 2 – Les infractions spéciales à la loi du 2 janvier 1970

- § 1 – L'accès irrégulier à la profession §3771
 - A – Le défaut de carte professionnelle §3775
 - 1 – Le champ d'application §3776
 - a) *Le marchand de listes* §3778
 - b) *Le prête-nom* §3781
 - c) *L'entremise de l'établissement financier* §3782
 - d) *Les activités de conseil* §3783
 - 2 – Le critère de l'habitude §3784
 - 3 – L'entremise des préposés et concierges §3786
 - 4 – Les titulaires de l'action contre l'exercice illégal §3790
 - B – L'interdiction d'exercer de nature disciplinaire §3793
 - C – La déclaration préalable d'activité §3795
 - D – Le représentant légal ou statutaire de la personne morale §3797
 - E – Le défaut d'information sur les liens capitalistiques §3798
 - F – Le défaut d'attestation d'habilitation §3800
- § 2 – La violation de l'incapacité d'exercice §3802
- § 3 – La perception irrégulière de fonds §3804
 - A – L'encaissement pour compte §3807
 - 1 – La notion d'opération §3809
 - 2 – La notion de remise §3810

- a) L'élément intentionnel §3811*
- b) La généralité des remises §3812*
- 3 – L'exercice irrégulier de l'activité §3816
- 4 – Le défaut des documents et reçus §3819
 - B– Le défaut de mandat §3821
 - 1 – Les préliminaires d'une négociation §3822
 - 2 – La stigmatisation de l'hameçonnage §3824
 - 3 – La réception irrégulière de fonds §3827
 - C – La perception anticipée de commission §3830
 - D – Le refus de restitution des fonds §3834
- § 4 – L'obstacle au contrôle §3835
- § 5 – La location d'un logement insalubre §3838
- § 6 – le défaut de mention du statut d'agent commercial §3846
- § 7 – La responsabilité pénale des personnes morales §3849

*
* *

Article 19

Dispositions diverses

*
* *

Article 19-1

*
* *

Article 20

La disposition transitoire de l'aptitude professionnelle §3900